

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA BRECHE

NOTE DE SYNTHÈSE POUR LE CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 05 MARS 2014.

1) Election du secrétaire de séance.

Lorsque le président aura ouvert la séance, il sera procédé en conformité avec l'article L 212-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

2) Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2013.

Il convient d'approuver le compte rendu de la dernière séance du Conseil Syndical.

3) Débat d'Orientation Budgétaire 2014 (discussion sans vote, obligatoire 2 mois avant le vote du budget)

Monsieur le président vous présentera les différents travaux sur lesquels le syndicat interviendra en 2014. Ces dépenses seront équilibrées par les subventions obtenues ou à venir à hauteur de 80 % et par une augmentation des cotisations proposée à 2 %.

Travaux envisagés pour 2014 :

- Réalisation d'abreuvoirs pour 16.000 €
- Solde des travaux d'entretien 2013 pour 49.000 €
- Programme d'entretien 2014 pour 82.000 € dont 33.000 € en 2014.
- Solde de l'étude hydro-morphologique pour 28.000 €.
- Etude du moulin de Sailleville pour 40.000 € (subventionné à 100%)
- Divers

4) Utilisation de la délégation de compétences – Article L2122-22 du CGCT- Informations

- Ouverture ligne de Trésorerie
- Convention de maîtrise d'ouvrage avec la SAR

5) Questions diverses